

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au Conseil municipal : 15

Conseillers en exercice : 15

Conseillers qui ont pris part à la délibération : 15 (14 *présents et 1 pouvoir*)

Date de la convocation du conseil municipal : 24 février 2021

Date d'affichage : 24 février 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 22 mars, à 18 h

Le conseil municipal de la Commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de François DEYSSON, maire.

Présents : Aurélie CADIN, Emmanuel CENDRIER, Charles-Louis de ROYS, François DEYSSON, Franck ÉTANCELIN, Fabien HERREMAN, Jacques ILLIEN, Mélanie LAMOTTE, Claude LAZARO, Jean-Paul LENFANT, Patrick REBEYROL, Carlos VALERO, Antonio TAPADAS, Nadia LEFAY

Pouvoirs : Chantal BRIANE donne pouvoir à Louis de ROYS,

Absents :

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 6.1/2021-018

OBJET : SÉCURITÉ ROUTIÈRE : Installation de cases de stationnement et chicanes en alternance sur la rue Grande

Carlos VALERO informe le conseil municipal

- ▶ La commission sécurité routière communale souhaite protéger la population et particulièrement les personnes âgées, les cyclistes et les enfants contre les nombreux excès de vitesse constatés,
- ▶ La commission a proposé un schéma de sécurisation de la rue Grande (RD218), en lien avec les services de l'agence routière départementale via la mise en place de de cases de stationnement et chicanes en alternance,
- ▶ La commission expose ce schéma expérimental qui sera soumis au contrôle de légalité.
- ▶ Il conviendra de prendre un arrêté de voirie à titre expérimental d'aménagement provisoire. Cela conduira à solliciter une permission de voirie.

Carlos VALERO rappelle

- ▶ Cette implantation faisant appel à une installation de signalisation verticale et horizontale, un dossier rend les frais inférés éligibles à une subvention au titre des amendes de police.

Carlos VALERO propose

- La validation par le conseil municipal du schéma d'implantation proposé de cases de stationnement et chicanes en alternance et cela en accord avec les prescriptions de l'ARD77.
- ***L'autorisation donnée au maire de présenter un dossier de demande de subvention relatif à cette installation, au titre des amendes de police 2021.***

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- La validation du schéma d'implantation de de cases de stationnement et chicanes en alternance destinées à sécuriser la rue Grande (RD218),
- L'autorisation donnée au maire de présenter un dossier de subvention concernant cette sécurisation de la rue Grande, au titre des amendes de police 2021.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme, à Villecerf, le 22 mars 2021,
Acte rendu exécutoire après publication, le 23 mars 2021
Le maire, François DEYSSON